



# LUTTE RÉGIONALE DE LA SADC CORONAVIRUS (COVID-19)

Rapport Sur La Pandemie De Maladie À Covid-19

Bulletin No. 3

#COVID19SADC

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Page
Résumé analytique .....	3
1.0 Situation mondiale et impact .....	4
2.0 Situation en Afrique et dans la région SADC. ....	5
3.0 Problèmes émergents, leçons tirées et meilleures pratiques .....	6
4.0 Mesures recommandées en vue de contenir la Covid-19 .....	7
5.0 Mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Ministres par le la Secrétariat de la SADC .....	9

### À PROPOS DE LA SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et soutenue par les pays de l'Afrique australe qui cherche à promouvoir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire parmi ses États membres et à stimuler l'intégration régionale en vue d'atteindre la paix, la stabilité et la prospérité. Les États membres sont : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Union des Comores, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Les informations présentées dans la présente publication sont susceptibles d'être reproduites, utilisées et partagées sous réserve de la reconnaissance pleine et entière du Secrétariat de la SADC

@2020 SADC Secretariat

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La quatrième édition du présent rapport présente la situation mondiale, continentale et régionale de la Covid-19. Dans une perspective mondiale, le rapport fournit des statistiques sur la situation mondiale où plus de 2,5 millions de cas et 187 705 décès ont été enregistrés au 25 avril 2020.

Au niveau régional, le rapport souligne la situation de la Covid-19 dans la Région de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de l'Afrique ainsi que dans la Région de la SADC et fournit des informations supplémentaires sur l'état des mesures prises en vue de guider aux États membres. Le rapport note que sur les 5 714 cas signalés dans la Région, l'Afrique du Sud représente environ 74% des cas, la République démocratique du Congo, Maurice, Madagascar et la Tanzanie ayant également enregistré plus de 300 cas à ce jour. Outre l'instauration de mesures visant à limiter les déplacements et les contacts, les États membres intensifient les tests en réponse aux appels mondiaux en faveur d'une augmentation des tests constatés ces dernières semaines. Des partenariats avec le secteur privé et les acteurs non étatiques sont conclus en vue de soutenir les efforts de réponse à la Covid-19 sont signalés dans la Région. Le Centre africain de contrôle des maladies (CDC) a également annoncé une initiative visant à intensifier les tests, connue sous le nom de « Partenariat visant l'accélération des tests Covid-19 ». L'objectif de l'initiative est de distribuer 1 million de kits de dépistage en 4 semaines et 10 millions de kits en 24 semaines aux États membres de la Région Afrique. Dans le cadre de cette initiative, le rapport fournit également des orientations sur l'extension des tests et les avantages qui en découlent. D'autres orientations sont fournies sur le maintien des services essentiels pendant la période de la pandémie, l'amélioration de l'hygiène des mains et de la manipulation des aliments ainsi que des conseils pour les écoles et les lieux de travail.

En outre, le rapport fournit une mise à jour sur les questions et les impacts sociaux et économiques qui résultent de la pandémie de Covid-19 ainsi que sur les mesures prises en vue d'atténuer certains de ces impacts. Parallèlement aux efforts déployés afin de développer un vaccin contre la Covid-19, la semaine dernière, plusieurs pays ont élargi les mesures de protection sociale aux groupes vulnérables touchés en mettant en œuvre les mesures de confinement et ont assoupli certaines des restrictions en la matière afin de réduire les dommages causés aux moyens de subsistance des ménages et aux économies nationales.

Dans le rapport, nous faisons également le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Ministres en rapport avec la Covid-2019, notamment sur les efforts déployés par les États membres afin d'harmoniser les législations et règlements existants sur les lignes directrices régionales et la facilitation des opérations de transport transfrontalier dans la Région.

**Le rapport propose certaines recommandations à l'attention des États membres, dont les suivantes :**

### Dans le domaine de la santé publique

- il est nécessaire d'accorder la priorité aux tests des personnes présentant des symptômes, celles qui développent une maladie grave et les travailleurs

de santé de première ligne et d'autres personnes qui fournissent de services essentiels, y compris le personnel non clinique ;

- il importe d'évaluer et de surveiller la prestation continue des services de santé essentiels afin d'identifier les lacunes et la nécessité éventuelle de redéfinir de manière dynamique les voies d'orientation ;
- il convient d'adopter des plans afin d'améliorer les capacités nationales des tests, selon les besoins, et d'évaluer l'efficacité du réseau de laboratoires ;
- il est attendu que les États membres intensifient les enquêtes sur les cas et les groupes de cas et la surveillance de la Covid-19. Lorsque les groupes deviennent importants, il est essentiel de continuer à tester les cas suspects afin de pouvoir les isoler, mettre les contacts en quarantaine et briser les chaînes de transmission ;
- il sied d'établir (ou adapter) des mécanismes et des protocoles simplifiés afin de régir la prestation des services de santé essentiels en coordination avec les protocoles en matière d'intervention ;
- il est nécessaire de déterminer des déclencheurs/seuils qui déclenchent une réaffectation progressive de la capacité des services complets de routine vers les services essentiels ;
- les États membres sont appelés à rendre obligatoire la mise en place d'un ou plusieurs postes de lavage des mains (pour se laver les mains à l'eau et au savon ou pour se frotter les mains avec un produit à base d'alcool) placés devant l'entrée de chaque bâtiment public (y compris les écoles, les transports publics et les établissements de soins de santé) ou commercial privé, afin de permettre à chacun de pratiquer l'hygiène des mains avant d'entrer et de sortir de ces lieux ;
- les États membres sont invités à collaborer avec le secteur privé et la société civile en vue de soutenir l'achat de produits de base, l'entretien et l'utilisation efficace de ces installations.

### Secteur de l'éducation

- il convient de nettoyer et désinfecter les bâtiments scolaires, les salles de classe et surtout les installations d'eau et d'assainissement, en particulier les surfaces qui sont touchées par de nombreuses personnes (rampes, tables de repas, équipements sportifs, poignées de portes et de fenêtres, jouets, matériel d'enseignement et d'apprentissage, etc.) ;
- il est attendu que les écoles promeuvent la distanciation sociale, mesures appliquées à certains niveaux en vue de ralentir la propagation d'une maladie hautement contagieuse, y compris la limitation des rassemblements de grands groupes de personnes ;
- Les États membres sont encouragés à prendre des mesures nécessaires en vue de réajuster et réorganiser le calendrier et les programmes scolaires dans la perspective du dégel des certaines mesures imposées, au nombre desquelles le confinement.

### **Il est important que l'industrie alimentaire renforce**

- les mesures d'hygiène personnelle et assure une formation de recyclage sur les principes d'hygiène alimentaire afin d'éliminer ou de réduire le risque de contamination des surfaces alimentaires et des matériaux d'emballage des aliments par le virus provenant des personnes manipulant les aliments.

### **Questions touchant à la violence basée sur le genre :**

- Les centres d'hébergement, les lieux de sécurité et les lignes d'assistance téléphonique pour les victimes de mauvais traitements doivent être considérés comme un service essentiel et rester ouverts à l'utilisation, et doivent bénéficier du soutien financier et autre nécessaire

### **Facilitation des moyens de transport**

- Les États membres sont encouragés à appliquer les lignes directrices régionales sur l'harmonisation et la facilitation des opérations de transport transfrontalier dans la région en tant que lignes directrices régionales minimales à appliquer pendant la pandémie de Covid-19.

- Les États membres sont encouragés à soumettre au Secrétariat des déclarations, des politiques, des lois et des règlements afin de faciliter l'analyse et l'identification des incohérences par Cellule régionale de facilitation du transport et du transit (RTTFC) selon les directives émises par le Conseil des Ministres.

### **Application des réglementations et secteur militaire**

- les services répressifs et les agences militaires sont invités à ne pas perdre de vue leur rôle principal dans la lutte contre d'autres formes de criminalité et de menaces à la sécurité étant donné qu'ils intensifient leurs efforts et réorientent leurs ressources dans l'application des mesures de lutte contre la Covid-19.
- les États membres sont invités à organiser des campagnes de sensibilisation à l'intention du personnel des services correctionnels et des fonctionnaires de l'immigration sur les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre en vue de réduire le risque d'infection et de propagation de la Covid-19. En outre, il convient de fournir aux groupes vulnérables des équipements de protection.

## **1.0 SITUATION MONDIALE ET IMPACT**

### **1.1 Situation des infections**

Depuis la déclaration de l'épidémie de Covid-19 le 31 décembre 2020, le nombre de cas dans le monde a dépassé la barre des deux millions. Au 25 avril 2020, un total de 2 719 897 cas confirmés, dont 187 705 décès (taux de létalité de 7,0%), ont été signalés dans le monde. Le nombre total de cas et de décès confirmés au monde par la Covid-19 a augmenté de manière significative au cours de la semaine dernière, de 478 675 et 35 179 respectivement.<sup>1</sup>

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les dix pays qui comptent le plus grand nombre de cas cumulés sont les suivants: États-Unis d'Amérique (860 772), Espagne (219 764), Italie (192 994), France (121 338), Allemagne (152 438), Royaume-Uni (143 468), Turquie (104 912), Iran (88 194), Chine (82 816) et Russie (68 622). Toutefois, au cours de la semaine écoulée, l'Afrique a connu un total cumulé de 19 497 cas et 812 décès, ce qui représente une augmentation de 5 605 et 184, respectivement, le nombre des cas vont augmenter sensiblement dans les mois à venir.<sup>2</sup>

À mesure que les efforts pour développer un vaccin contre la Covid-19 s'intensifient, les experts de la santé mondiale et l'OMS suggèrent que le développement d'un vaccin prend généralement 12 à 18 mois en utilisant le virus Sars-CoV-2 comme point de référence. Ainsi, à moyen terme, les autorités continuent de concentrer leurs efforts sur l'aplatissement de la courbe ou sur la limitation de la propagation par des mesures de confinement, de distanciation sociale et d'isolement. Malgré cela, dans de nombreux pays qui ont instauré le confinement plus tôt, on a constaté un assouplissement progressif des restrictions (Allemagne, Norvège, France, Inde, Corée du Sud, Chine) suite à des progrès notables dans la réduction de la propagation locale due aux mesures de confinement. Cette initiative a été complétée par l'annonce de mesures de relance supplémentaires visant à protéger leurs économies et leurs communautés contre de nouveaux dommages.

L'OMS et l'UNICEF ont publié une déclaration commune sur le vaccin contre la Covid-19, dans laquelle ils affirment que le besoin urgent d'un vaccin Covid-19 souligne le rôle essentiel joué par la vaccination dans la protection des vies et des économies. Au moment où les scientifiques du monde entier travaillent à la mise au point d'un vaccin contre le nouveau coronavirus et où les capacités de soins de santé sont mises à rude épreuve en réponse à la Covid-19, les programmes nationaux de vaccination de routine sont plus essentiels que jamais. Les gouvernements sont invités à saisir toutes les occasions possibles en vue de protéger la population contre les nombreuses maladies pour lesquelles des vaccins sont déjà disponibles.

### **1.2 Impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur économique**

En ce qui concerne l'impact de Covid-19 sur l'activité économique mondiale, les Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2020 prévoient une contraction de l'économie de 3,4% en 2020. L'état de l'économie mondiale se reflète dans les performances économiques de la Chine au cours du premier trimestre 2020. Selon des données préliminaires publiées le 17 avril 2020 par le Bureau national des statistiques de Chine, le produit intérieur brut (PIB) du premier trimestre a diminué de 6,8% en 2020 par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la première contraction du PIB depuis le début des enregistrements en 1992, reflétant ainsi les graves dommages causés par l'épidémie de Covid-19 après que les autorités aient imposé l'arrêt de près de deux mois de toutes les activités commerciales non essentielles. Le secteur industriel a chuté de 8,5%, les services de 5,2% et le secteur primaire de 3,2%. La production automobile a enregistré la plus forte baisse, soit environ 44,6%.

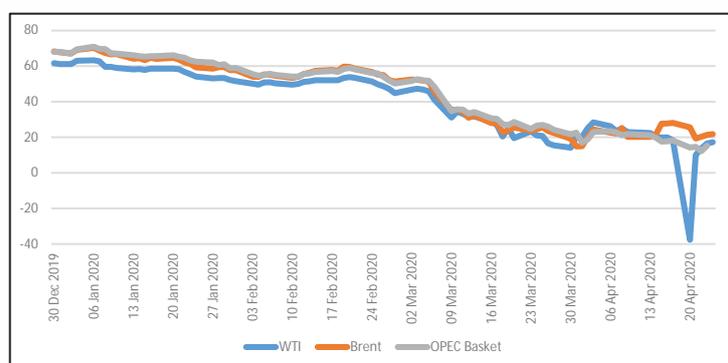
En ce qui concerne les marchés des matières premières, l'impact majeur de la semaine dernière a été noté dans le secteur pétrolier. Les installations de stockage limitées des États-Unis ne parviennent pas à faire face à la surabondance de pétrole, ce qui entraîne un nouvel affaiblissement des prix du pétrole. L'expiration des contrats à terme du pétrole West Texas

<sup>1</sup> WHO COVID 19 Rapport de situation 19 au 25 avril 2020

<sup>2</sup> <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/situation-reports/20200425-sitrep-96-covid-19.pdf?sfvrsn=>

Intermédiaire (WTI) en mai 2020, le 21 avril 2020, a entraîné une augmentation significative du nombre d'opérateurs se déchargeant de leurs avoirs, les investisseurs craignant que les installations de stockage aux États-Unis, en particulier à Cushing, en Oklahoma, le principal point de livraison de pétrole aux États-Unis, ne soit pas en mesure de répondre à la demande. En conséquence, le lundi 20 avril 2020, les cours à terme du pétrole brut américain de mai 2020 se sont effondrés sous zéro pour la première fois de l'histoire, la pandémie de coronavirus ayant provoqué l'effondrement de la demande mondiale. Il est attendu que le centre de stockage de Cushing, dans l'Oklahoma, se remplisse d'ici quelques semaines. Le prix du pétrole brut West Texas Intermédiaire à livrer en mai 2020, se situait à 18,27 USD le vendredi 17 avril 2020 et a atteint -37,63 USD le lundi 20 avril 2020. En effet, cela signifie que les vendeurs sont obligés de payer les acheteurs pour leur débarrasser des barils. D'autre part, le pétrole brut Brent s'est négocié à 25,57 USD le 20 avril 2020 (voir figure 1).

Figure 1 : Prix du Brent, du panier de l'OPEP et du pétrole brut WTI tel que signalé au 20 avril 2020



Source : Autorité d'information sur l'énergie des États-Unis et Journal Wall Street 2020

Les prix négatifs sur les marchés des produits de base se font de plus en plus rares, cependant lorsqu'ils se présentent, ils sont sujets à des coûts de transaction élevés ainsi qu'à des contraintes d'infrastructure. Les événements extrêmes sur le marché du 20 avril 2020 ont été provoqués par plusieurs facteurs, notamment l'incapacité des titulaires de contrats à trouver un marché pour les contrats à terme. En outre, dans ce cas, la rareté des stockages de pétrole brut disponibles signifiait que plusieurs acteurs du marché ne pouvaient prendre la livraison physiquement à l'échéance et avaient recours à la vente de leurs contrats à terme à des prix négatifs, ce qui équivaut à payer une contrepartie pour prendre possession des contrats. Le prix du pétrole a rebondi sur fond d'optimisme avant la réduction de la production collective convenue de l'OPEP en mai et juin 2020 soit de 9,7 millions de barils par jour (mb / j), avec de nouvelles baisses jusqu'en avril 2022 en vue de gérer le cycle post Covid-19 et le dépasement des stocks au cours des 2 prochaines années. Les prix du pétrole brut WTI et Brent tels que clos au 24 avril 2020 s'élèvent à 17,18 USD et 21,80 USD, respectivement. On espère que le prix du pétrole reste relativement modéré étant donné que les coupures prévues ne sont pas suffisantes pour rééquilibrer le marché pétrolier compte tenu de la forte baisse de la demande due à la perturbation occasionnée par la Covid-19 sur les activités économiques.

Sur le plan financier, le Fonds monétaire international (FMI) fournit une aide financière d'urgence afin de prévenir les pays de l'impact de la pandémie de Covid-19. Le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'aide d'urgence au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), l'instrument de financement rapide (RFI) et l'augmentation des dispositifs de financement existants, ainsi que les subventions d'allègement de la dette financées par le Fonds de secours en cas de catastrophe

(CCRT) s'élevant à 6 820,4 millions de DTS au 24 avril 2020. La région d'Afrique subsaharienne a obtenu 44,9% des ressources, tel que l'indique le tableau 1a ci-dessous.

Tableau 1a : Allocation régionale d'appui au financement du FMI au 24 avril 2020

Région	Montant en DTS (millions)	Montant en USD (millions)	Total partiel (en pourcentage,%)
Afrique sub-saharienne (ASS)	3 060.14	4 160.872	44,9
Moyen-Orient et Asie centrale	1 769.85	2 406.465	25,9
Hémisphère occidental	1 191.5	1 620.083	17,5
Europe	758,6	1 031.468	11,1
<b>Total</b>	<b>6 820.4</b>	<b>9 273.698</b>	<b>100</b>

Source : FMI, 2020.

Les États membres de la SADC ont reçu 21,6% de l'enveloppe allouée à la région de l'Afrique subsaharienne soit un montant de 3 060,14 millions de DTS. Le tableau 1b ci-dessous répertorie les États membres de la SADC qui ont bénéficié de l'aide financière d'urgence du FMI.

Tableau 1b : États membres de la SADC bénéficiaires de l'aide financière d'urgence du FMI

Pays	Type de financement d'urgence	Montant approuvé en millions de DTS (USD)	DATE D'APPROBATION	Partie de l'enveloppe ASS
Comores	CCRT	0.97 (1.32 USD)	13 avril 2020 22 avril 2020 22 avril 2020	1,5%
	RCF	2.97 (4.04 USD)		
	RFI	5.93 (8.06 USD)		
RD Congo	CCRT	14.85 (20.19 USD)	16 avril 2020 22 avril 2020	42,5%
	RCF	266.5 (362.36 USD)		
Madagascar	CCRT	3.06 (4.16 USD)	13 avril 2020 3 avril 2020	18,9%
	RCF	122.2 (166.16 USD)		
Malawi	CCRT	7.20 (9.79 USD)	13 avril 2020	1,1%
Mozambique	CCRT	10.89 (14.81 USD)	13 avril 2020 24 avril 2020	36,0%
	RCF	227.2 (308.92 USD)		

Source : FMI, 2020.

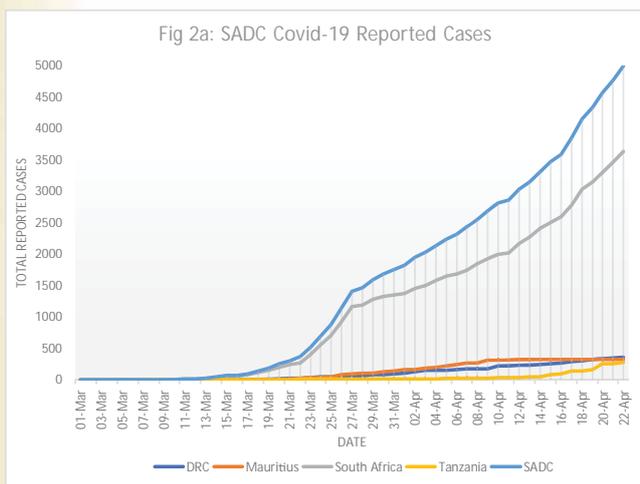
## 2.0 ÉTAT DE LA SITUATION EN AFRIQUE ET DANS LA RÉGION DE LA SADC

Le nombre des cas atteints par la Covid-19 ne cesse d'augmenter à travers le continent africain. Aucun nouveau pays n'a été touché depuis notre dernier rapport. À ce jour, 45 (soit 96%) des 47 États membres de la Région africaine de l'OMS ont signalé des cas de Covid-19. Les Comores et le Lesotho sont les seuls États membres à ne pas avoir signalé de cas à ce jour.

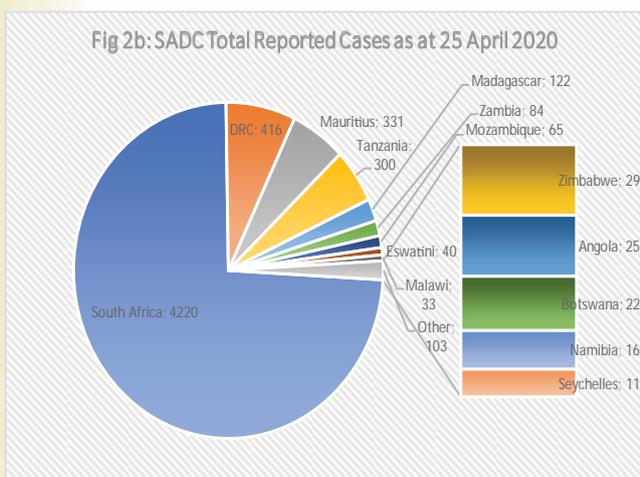
Au cours de la semaine écoulée, le nombre de cas a augmenté de 40% et le nombre de décès signalés dans la Région africaine de l'OMS de 15%. En conséquence, 19497 cas et 812 décès ont été enregistrés, dont 5605 nouveaux cas et 184 décès tel que reporté au 25 avril 2020. Les pays les plus touchés de la Région africaine de l'OMS sont : l'Afrique du Sud (4 220), l'Algérie (3 127), le Cameroun (1 403), la Côte d'Ivoire (1 077) et le Ghana (1 297).

Parmi les pays ayant déclaré plus de 100 cas confirmés de Covid-19, les taux de mortalité les plus élevés ont été observés en Algérie (15,7%), en République démocratique du Congo (8,3%), au Mali (8,1%) et au Burkina Faso (5,4%).

Dans la région de la SADC, les cas signalés de Covid-19 ne cessent d'augmenter, soit 5 714 cas et 137 décès signalés au 25 avril 2020. Les quatre États membres ci-dessous ont remarquablement été affectés par la pandémie : l'Afrique du Sud (4220 cas), la RDC (416 cas), Maurice (331 cas) et la Tanzanie (300 cas), soit 92% (5267 cas) sur tous les cas signalés dans la région (voir Fig. 2a et 2b).



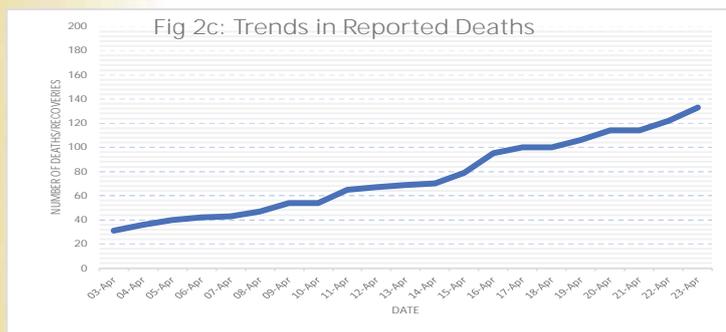
Source: Worldometer, 2020



Source: Rapport de l'état de la situation de l'OMS, 2020

En ce qui concerne les décès, la Région a signalé un total de 137 décès au 25 avril 2020 suite à la Covid-19 (voir figure 2c). En dépit d'une augmentation progressive du nombre de nouveaux cas et de décès, les États membres continuent toutefois d'adopter une approche prudente au moyen des interventions ciblées qui sont notamment :

- L'augmentation de test de dépistage des cas suspects.
- La signature des partenariats public-privés en vue d'intensifier la réponse face à la Covid-19.
- Le renforcement des indemnités de protection sociale spécifiques pour les groupes vulnérables dont les moyens de subsistance ont été affectés par les mesures de réponse à la Covid-19.
- L'assouplissement stratégique des restrictions en vue de relancer l'activité économique dans les secteurs prioritaires.



Source : Secrétariat de la SADC, Avril 2020

L'efficacité de certaines de ces mesures, qui reste à vérifier, démontre une ambition des États membres d'atténuer les effets, de limiter la propagation et, finalement, de rétablir le cours normal des choses.

### 3.0 PROBLEMES EMERGENTS, LEÇONS TIREES ET MEILLEURES PRATIQUES

Il existe des problèmes émergents dont les États membres peuvent tenir compte alors qu'ils continuent de mettre en place des mesures au niveau national. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) a annoncé la reprogrammation de subventions actives jusqu'à 5%, pour les subventions tant nationales que régionales. Cela offre aux États membres la possibilité d'utiliser les subventions actuelles dans les limites des seuils stipulés, et les allouer à la réponse face à la Covid-19. Cela pourra assouplir les budgets nationaux déjà surchargés.

La semaine dernière, l'Afrique du Sud a annoncé que le pays passerait au niveau 5, qui est défini comme le niveau de mesures drastiques en vue de contenir la propagation du virus et sauver des vies. Le niveau 4 est entendu comme un niveau de précautions extrêmes au cours duquel on s'empresse à limiter la contamination communautaire de l'épidémie tout en permettant la reprise de certaines activités. Ceci est une pratique dont les autres États membres peuvent s'inspirer. La pratique suppose que lorsqu'un pays ouvre son économie, il est recommandable de le faire d'une manière progressive sans inverser les gains réalisés. Cela est également conforme aux lignes directrices de l'OMS aux États Membres.

Un certain nombre d'États membres ont adopté le port obligatoire du masque en public, afin de réduire la transmission du virus d'une personne à l'autre. En outre, le masque en tissu est largement promu, afin de préserver les masques chirurgicaux pour les agents de santé car ils se font de plus en plus rares.

Les tests de masse restent un aspect important dans le cadre de la réponse face à la Covid-19. Certains États membres de la SADC tels que l'Afrique du Sud a commencé des tests de masse. Selon l'OMS, « le dépistage est l'un des moyens efficaces pour prévenir les infections et sauver des vies. Il permet de briser la chaîne de transmission en testant les groupes suspects ». L'Afrique du Sud a la capacité de tester environ 6000 à 7000 par jour et cette capacité ne cesse de s'accroître ([www.sacoronavirus.co.za](http://www.sacoronavirus.co.za)). Suite à l'exercice de dépistage en Afrique du Sud, le pays sera mieux en mesure de préparer ses établissements de santé pour la période de pointe au cours de laquelle les admissions augmenteront.

## 4.0 MESURES RECOMMANDÉES POUR CONTENIR LA COVID-19

### 4.1 Extension des tests Covid-19

Face à la transmission communautaire sur de vastes régions du pays, les laboratoires devront être préparés à l'augmentation significative du nombre d'échantillons qui doivent être testés à la Covid-19. Les contraintes liées aux tests doivent être anticipées et une hiérarchisation des priorités s'avérera nécessaire en vue de garantir le plus grand impact sur la santé publique en termes de réduction de transmission au moyen des ressources disponibles.

Le test de diagnostic de la Covid-19 est essentiel au dépistage du virus, à la compréhension de son épidémiologie, à la gestion des cas et à la suppression de la transmission. Les tests peuvent être rationalisés lorsque le manque de réactifs ou de capacité de test nécessite de hiérarchiser certaines populations ou individus pour le test.

Chaque pays devrait évaluer ses risques, mettre en œuvre rapidement les mesures nécessaires à l'échelle appropriée et se préparer à une augmentation des tests et des soins cliniques afin de réduire à la fois la transmission de la Covid-19 et les impacts économiques, de santé publique et sociaux. La disponibilité de résultats précis et en temps opportun peut être compromise lorsque les tests exigent une capacité supérieure, par exemple lorsqu'il y a un retard dans l'administration des tests et qu'il n'est plus possible de renverser les résultats dans les 24 à 48 heures.

En cas de pénurie mondiale de fournitures pour la réponse à Covid-19, la demande de réactifs de laboratoire dépasserait la capacité d'approvisionnement, il est recommandé :

- D'Accorder la priorité des administrations des tests :
  - aux personnes avec risque de développer une maladie grave et aux populations vulnérables, qui nécessiteront une hospitalisation et des soins avancés face à la Covid-19.
  - aux agents de santé (y compris les services d'urgence et le personnel non clinique), qu'ils soient ou non en contact avec un cas confirmé.
  - à tout autre individu présentant des symptômes liés aux conditions similaires peut être considéré comme un cas probable et isolé sans tests supplémentaires si l'on est en manque de test.
- D'adopter une planification spécifique pour améliorer la capacité nationale d'essai, selon les besoins, et évaluer l'efficacité du réseau de laboratoires.
- Que les États membres intensifient les enquêtes sur les cas et les foyers de contagion ainsi que la surveillance de la Covid-19. Lorsque les foyers de contagion deviennent de plus en plus grands, il est recommandé que les tests des cas suspects se poursuivent afin de les isoler, les contacts peuvent être mis en quarantaine et les chaînes de transmission pourront ainsi être rompues.

### 4.2 Maintien des services de santé essentiels pendant l'épidémie de Covid-19

En cas de surcharge des systèmes de santé, le taux de mortalité directe due à une épidémie et le taux de mortalité indirecte due à des affections pouvant être prévenues et traitées par un vaccin augmentent considérablement. Les pays seront amenés à prendre des décisions difficiles afin d'équilibrer les exigences liées à une réponse directe à la pandémie de Covid-19, tout en s'engageant simultanément dans une planification stratégique et une action coordonnée pour maintenir la fourniture de services de santé essentiels, atténuant ainsi le risque d'effondrement du système.

Avec un nombre relativement limité de cas de Covid-19, les systèmes de santé seront peut-être en mesure de maintenir la fourniture de services de routine en plus de la gestion des cas de Covid-19. En cas de surcharge de dossiers et/ou de réduction du personnel de santé en raison de l'infection des travailleurs de la santé, des changements stratégiques sont nécessaires afin de garantir que les ressources de plus en plus limitées apportent un bénéfice maximal à une population.

Les pays seront amenés à prendre des décisions difficiles afin d'équilibrer les exigences liées à une réponse directe à la pandémie de Covid-19, tout en s'engageant simultanément dans une planification stratégique et une action coordonnée pour maintenir la fourniture de services de santé essentiels, atténuant ainsi le risque d'effondrement du système. Il est recommandé aux États membres de :

- évaluer et surveiller la fourniture continue des services de santé essentiels afin d'identifier les lacunes et la nécessité éventuelle de redéfinir de manière dynamique les voies de recours.
- établir (ou adapter) des mécanismes et des protocoles simplifiés régissant la fourniture de services de santé essentiels en coordination avec les protocoles d'intervention.
- établir des déclencheurs/seuils qui déclenchent une réaffectation progressive de la capacité des services complets de routine vers les services essentiels.

### 4.3 Amélioration des pratiques d'hygiène des mains afin de prévenir la transmission du virus de Covid-19

Les États membres sont encouragés à fournir un accès universel aux postes publics d'hygiène des mains et à rendre leur utilisation obligatoire à l'entrée et à la sortie de tout bâtiment commercial public ou privé et de toute installation de transport public. Il est également recommandé que les établissements de santé améliorent l'accès et la pratique de l'hygiène des mains. Les États membres :

- rendront obligatoire la mise en place d'un ou plusieurs postes d'hygiène des mains (soit pour se laver les mains à l'eau et au savon, soit pour se frotter les mains avec un produit à base d'alcool) placés devant l'entrée de chaque bâtiment public (y compris les écoles, les transports publics et les établissements de santé) ou commercial privé, afin de permettre à chacun de pratiquer l'hygiène des mains avant d'entrer et de sortir.
- collaboreront avec le secteur privé et la société civile afin de soutenir l'achat de produits de base, l'entretien et l'utilisation efficace de ces installations.

#### 4.4 Directives destinées aux écoles

La non-application des mesures de distanciation sociale a entraîné la fermeture de nombreuses entreprises, écoles et instituts d'enseignement, ainsi que des restrictions sur les voyages et les rencontres sociales. Pour certaines personnes, le travail à domicile, le télétravail et les discussions et réunions en ligne ou sur Internet sont désormais des pratiques normales.

Le fait de disposer d'informations et de faits sur Covid-19 contribuera à réduire les craintes et les angoisses des élèves face à la maladie et à renforcer leur capacité à faire face à tout impact secondaire dans leur vie. Les pays sont tenus de fournir des messages et des considérations clés afin d'inciter les administrateurs, les enseignants et le personnel des écoles, les parents, les soignants et les membres de la communauté, ainsi que les enfants eux-mêmes, à promouvoir des écoles sûres et saines. Les États membres sont encouragés à prendre des mesures visant à réajuster et à réorganiser le calendrier et les programmes scolaires en vue d'une éventuelle levée des mesures telles que le confinement. Si les États membres envisagent de réouvrir des écoles, les mesures suivantes sont à envisager :

- Nettoyer et désinfecter les bâtiments scolaires, les salles de classe et surtout les installations d'eau et d'assainissement, en particulier les surfaces qui sont touchées par de nombreuses personnes (balustrades, tables de repas, équipements sportifs, poignées de portes et de fenêtres, jouets, aides à l'enseignement et à l'apprentissage, etc.)
- Mettre à jour ou développer les plans d'urgence et de contingence des écoles. Travailler avec les responsables afin de garantir que les écoles ne soient pas utilisées comme des abris, des unités de traitement, etc. En fonction du risque, envisager l'annulation de tout événement ou réunion communautaire qui se déroule habituellement dans les locaux scolaires.
- Se préparer à informer les élèves qui retournent dans leurs écoles des informations de base sur Covid-19, y compris ses symptômes, ses complications, son mode de transmission et les moyens de prévenir la transmission.
- Veiller à la mise en place et à l'application de principes de base permettant d'assurer la sécurité des élèves, des enseignants et du personnel à l'école, notamment :
  - Les élèves, enseignants et autres membres du personnel malades ne doivent pas venir à l'école.
  - Les écoles sont tenues d'imposer le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon, un désinfectant pour les mains à base d'alcool ou une solution chlorée et, au minimum, la désinfection et le nettoyage quotidiens des surfaces scolaires.
  - Les écoles sont tenues de fournir de l'eau, des installations sanitaires et de gestion des déchets et de suivre les procédures de nettoyage et de décontamination de l'environnement.
  - Les écoles sont censées promouvoir la distanciation sociale, mesures appliquées à certaines actions visant à ralentir la propagation d'une maladie hautement contagieuse, notamment en limitant les rassemblements de grands groupes de personnes.

#### 4.5 Directives destinées aux entreprises du secteur alimentaire

Le personnel de l'industrie alimentaire, fait partie de ceux qui n'ont pas la possibilité de travailler à domicile et qui sont tenus de continuer à travailler sur leur lieu de travail habituel. Le maintien de la santé et de la sécurité de tous les travailleurs des chaînes de production et d'approvisionnement alimentaires est essentiel afin de survivre à la pandémie.

Le maintien de la circulation des denrées alimentaires tout au long de la chaîne alimentaire est une fonction essentielle à laquelle toutes les parties prenantes de la chaîne alimentaire sont appelées à contribuer. En outre, cela est nécessaire afin de maintenir la confiance des consommateurs dans la sécurité alimentaire.

La probabilité que des personnes puissent contracter la Covid-19 à partir d'aliments ou d'emballages alimentaires est très faible. Le virus de Covid-19 est une maladie respiratoire et la principale voie de transmission est le contact de personne à personne et le contact direct avec les gouttelettes respiratoires générées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue.

À ce jour, il n'existe aucune preuve que des virus responsables de maladies respiratoires soient transmis par des aliments ou des emballages alimentaires. Le coronavirus est incapable de se multiplier dans les aliments ; il a besoin d'un hôte animal ou humain pour se multiplier. Les États membres sont invités à prendre en considération les recommandations suivantes :

- L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) recommandent que l'industrie alimentaire mette en place des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA) basés sur les principes de l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques (HACCP) afin de gérer les risques en matière de sécurité des denrées alimentaires et de prévenir la contamination des aliments.
- Les SMSDA de l'industrie alimentaire se fondent sur des programmes préalables qui comprennent de bonnes pratiques d'hygiène, le nettoyage et l'assainissement, le zonage des sites de transformation, le contrôle des fournisseurs, le stockage, la distribution et le transport, l'hygiène et l'aptitude au travail du personnel - toutes les conditions et activités de base nécessaires afin de maintenir un environnement de transformation alimentaire hygiénique.
- En effet, il est impératif pour l'industrie alimentaire de renforcer les mesures d'hygiène personnelle et d'offrir une formation de recyclage sur les principes d'hygiène alimentaire afin d'éliminer ou de réduire le risque de contamination des surfaces alimentaires et des matériaux d'emballage des aliments par le virus provenant des personnes travaillant dans l'industrie alimentaire.

#### 4.6 Directives sur la violence fondée sur le sexe

Les taux de violence fondée sur le sexe restent élevés pendant cette période de la Covid-19. Des mesures visant à lutter contre la violence liée au sexe seront mises en œuvre et des refuges et programmes de substitution tels que des abris, des lieux de sécurité et des lignes d'assistance téléphonique destinés aux victimes d'abus seront considérés comme un service essentiel et resteront ouverts à l'utilisation, et bénéficieront du soutien financier et autre nécessaire.

#### 4.7 Préparation aux catastrophes

Le Centre des services climatiques de la SADC a publié un avis prévoyant une probabilité de précipitations supérieures à 50 mm sur une période de 24 heures dans certaines parties de la région SADC entre le 15 et le 21 avril 2020. Le nord de l'Angola, le sud-ouest et le nord-est de la République démocratique du Congo, certaines parties d'Eswatini, l'est de Madagascar, le sud-est du Mozambique, certaines parties de la Namibie, les Seychelles et le nord-est de l'Afrique du Sud devraient, selon les prévisions, recevoir de fortes précipitations supérieures à 50 mm en 24 heures au cours de la période de prévision du 15 au 21 avril 2020. Selon certaines indications, la quantité de pluie dépasserait 100 mm en 24 heures, en particulier dans certaines de ces régions, ce qui pourrait entraîner des inondations localisées. L'Angola a déjà connu de fortes pluies et des inondations qui ont touché environ 2 200 familles et entraîné la mort d'une quinzaine de personnes.

Les États membres sont encouragés à continuer de surveiller étroitement ces phénomènes météorologiques afin de se préparer et d'être prêts en cas de double charge résultant de Covid-19 et de catastrophe due à de fortes pluies et à des inondations, et ce afin de protéger les vies et les biens.

## 5.0 MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES PAR LE SECRÉTARIAT

### 5.1 Informations sur les fabricants nationaux de produits pharmaceutiques

Le Secrétariat de la SADC continue à se concerter avec les États membres à fournir des informations sur les fabricants nationaux de produits pharmaceutiques conformément aux instructions du Conseil des ministres. Les informations reçues par les États membres seront utilisées afin de développer la base de données régionale. En plus, le Secrétariat a entrepris cet exercice et a reçu des soumissions de quelques États membres. Le suivi avec les États membres qui n'ont pas présenté de demande est en cours.

### 5.2 Mobilisation des ressources

Le Secrétariat de la SADC a poursuivi son entretien avec la Banque africaine de développement (BAD) sur la proposition qui a été soumise et qui est en cours d'examen par la Banque. Le Secrétariat suit de près la proposition soumise auprès de GIZ.

### 5.3 Facilitation du commerce et du transport

Le Comité régional pour la facilitation du commerce et des transports (RTFCC) continue de faire le suivi de la mise en œuvre des mesures d'intervention de COVID-19 par les États membres et d'analyser l'alignement des mesures nationales sur les lignes directrices régionales adoptées. Ce qui suit a été observé :

- Certains États membres ont commencé à aligner leurs mesures nationales sur les lignes directrices régionales. Plus précisément, les mesures récemment publiées au Journal officiel par le Zimbabwe et Eswatini sont largement alignées sur les lignes directrices régionales, tout comme le projet de lignes directrices de la Zambie.

- La qualité des installations de quarantaine aux frontières et des services s'est améliorée, mais il reste encore beaucoup à faire afin de garantir le respect total des directives de l'OMS et de la SADC
- L'obstacle non tarifaire (NTB 000-951) enregistré contre la politique zambienne de quarantaine obligatoire de tous les conducteurs et véhicules entrants, y compris les conducteurs transportant les cargaisons essentielles et périssables, n'est toujours pas résolu.
- Les opérateurs et les chauffeurs sont mécontents des frais imposés pour les escortes de police dans certains États membres et un obstacle non tarifaire (NTB 000-953) qui a été enregistrée contre la Zambie n'est toujours pas résolu.
- Un obstacle non tarifaire (NTB 000-949) enregistré contre le Mozambique suspendant la délivrance de visas aux chauffeurs de camions commerciaux n'est toujours pas résolu et affecte négativement les États membres qui utilisent le port de Beira.
- La Cellule régionale de facilitation du transport et du transit (RTTFC) a commencé à mettre en œuvre sa stratégie de communication et de visibilité. Trois interviews ont été réalisées avec des stations de radio locales et d'autres sont prévues, notamment avec la télévision du Botswana (BTV). D'autres plateformes médiatiques ont été utilisées afin de diffuser des informations sur la RTTFC notamment les journaux, le site web de la SADC et les médias sociaux.
- Une stratégie de collaboration sur la mise en œuvre des lignes directrices avec le secteur privé par l'intermédiaire du Conseil des entreprises de la SADC est en cours d'élaboration de concert avec la Fondation des entreprises du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui est le secrétariat du Conseil des entreprises de la SADC.
- Le suivi avec les États membres en vue de soumettre la déclaration, les politiques, les lois et les règlements visant à faciliter l'analyse et l'identification des incohérences par le Secrétariat selon les directives du Conseil des ministres, est en cours.

**Annexe 1 : Les États membres de la SADC ont confirmé les cas, les récupérations et le nombre de décès causés par la Covid-19 (au 15 avril 2020) et les mesures mises en place aux fins de lutter contre la pandémie**

	Angola	Botswana	Comores	RD du Congo	Eswatini	Lesotho	Madagascar	Malawi	Mauricie	Mozambique	Namibie	Seychelles	Afrique du Sud	République-Unie de Tanzanie	Zambie	Zimbabwe	Total
Population '000 000	32.3	2.3	0.8	89	1.1	2.1	27.7	19.1	1.2	31.2	2.5	.09	59.3	59.7	18.4	14.8	+281.5
Nombre de cas	25	22	0	416	40	0	122	33	331	65	16	11	4220	300	84	29	5 714
Nombre de décès	2	1	0	28	1	0	0	3	9	0	0	0	79	10	3	4	137
Rétablis	6	0	0	45	8	0	77	0	243	2	8	5	1055	11	35	2	1504
Comités nationaux d'intervention	Oui Multisectoriel Commission	Oui Équipe multisectorielle	Pas de données	Oui, Min. santé	Oui Équipe multisectorielle	Oui équipe multisectorielle	Oui équipe multisectorielle	Pas de données	Oui équipe multisectorielle	Oui Équipe multisectorielle	Oui Équipe multisectorielle	Oui équipe multisectorielle	Oui Équipe multisectorielle	Oui Équipe multisectorielle	Pas de données	Oui Min. santé seulement	12
Déclaration de l'état d'urgence	<u>Oui, le 27 mars</u>	Oui, pendant 28 jours à compter du 3 avril	NON	Dans certaines zones, y compris la capitale le 24 mars	Oui 17 mars	OUI Le 18 mars	OUI Dans certaines zones, y compris la capitale	NON	NON	NON	Oui 17 mars		Oui 15 mars pendant 21 jours	NON	NON	Confinement à partir du 30 mars 2020	8
Réaffectation à partir du budget national	<u>Oui</u>	Oui, mesures économiques et mesures de secours en cas de catastrophe	Pas de données disponibles	Oui Mesures de secours en cas de catastrophe	Oui Mesures économiques + mesures de secours en cas de catastrophe	Oui	Oui Mesures de secours en cas de catastrophe	Pas de données	Oui Mesures économiques	Pas de données disponibles	Oui Mesures économiques	Oui Mesures économiques	Oui Mesures économiques	Pas de données disponibles	Pas de données	Oui, réalignement des dépenses effectué	10
Préparation à l'échelle nationale et plans d'urgence	<u>Mise en place de plans d'urgence nationaux</u>	Oui Plan multisectoriel d'intervention	Pas de données disponibles	Oui Plan stratégique élargi pour la riposte à l'épidémie	Oui Plan multisectoriel d'intervention	Oui Plan multisectoriel d'urgence	Pas de données	Pas de données	Oui Plan d'intervention d'urgence	Pas de données	Plan multisectoriel d'intervention	Plan d'intervention d'urgence	Oui Plan d'intervention d'urgence	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Oui, riposte d'urgence	9

	Angola	Botswana	Comores	RD du Congo	Eswatini	Lesotho	Madagascar	Malawi	Maurice	Mozambique	Namibie	Seychelles	Afrique du Sud	République-Unie de Tanzanie	Zambie	Zimbabwe	Total
Système éducatif et écoles	Écoles fermées	Écoles fermées	Ouvertes	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	Écoles fermées	15
Conscientisation et éducation du public	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Campagne dans les médias, Oui	Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	Oui Campagne dans les médias	16
Restriction/bannissement des voyages	<u>Oui Tous les vols internationaux et locaux, voyages maritimes et routiers suspendus depuis le 27 mars, seuls les voyages humanitaires sont autorisés</u>	Oui Confinement total	Pas de mesures annoncées	Oui, confinement partiel dans la capitale et bannissement pour certains pays ciblés à haut risque	Oui, confinement partiel 21 jours	Oui Pour certains pays à haut risque	Oui Suspension du trafic aérien en provenance de certains pays et du trafic terrestre vers certaines régions du pays	Oui Suspension de tous les vols internationaux à compter du 1er avril	Oui Restriction d'entrée pour les voyageurs en provenance de certains pays à haut risque	Oui Pour certains pays à haut risque	Oui Confinement partiel	Oui Non-résidents revenant de pays à haut risque	Durée totale du confinement 21 jours	Non, seulement une quarantaine obligatoire à l'arrivée	Oui Non-résidents provenant de pays à haut risque	Oui Certains pays à haut risque	15
Quarantaine	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	16
Assainissement	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Oui, à Gauteng	Pas de données	Pas de données	Pas de données	1
Capacités de dépistage et des services de laboratoire	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Non disponible	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui, le laboratoire national de référence (LNR) a été mis à niveau aux fins de tests	Externalisé de l'Afrique du Sud	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Pas de données	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui Technologie moléculaire améliorée	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	Oui Extracteur viral basé sur la PCR	13
Recherche des contacts	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	13

	Angola	Botswana	Comores	RD du Congo	Eswatini	Lesotho	Madagascar	Malawi	Mauricie	Mozambique	Namibie	Seychelles	Afrique du Sud	République-Unie de Tanzanie	Zambie	Zimbabwe	Total
	Contacts primaires et secondaires	Contacts primaires et secondaires		Contacts primaires et secondaires	Contacts primaires et secondaires		Contacts primaires et secondaires		Contacts primaires et secondaires								
Isolement et distanciation	Oui Distanciation sociale	Oui Distanciation sociale	Pas de données	Oui Distanciation sociale	Oui Distanciation sociale	Oui, Distanciation sociale	Oui Distanciation sociale	Pas de données	Oui Distanciation sociale	Oui Distanciation sociale	14						
Équipements	EPI insuffisants	EPI insuffisants	Pas de données	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	EPI insuffisants	15
Formation	<u>WASH</u> <u>dépistage,</u> <u>Biosécurité</u> <u>et gestion</u> <u>des cas</u>	WASH Dépistage	WASH	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	WASH Dépistage	16
Contrôle des attroupements et des espaces publics	Oui Confinement, ordre de rester chez soi	Oui Confinement, ordre de rester chez soi	Pas de données	Oui Ordre de rester chez soi dans la capitale	Oui Confinement, ordre de rester chez soi	Oui Ordre de rester chez soi	Oui Ordre de rester chez soi	Pas de données	Oui Ordre de rester chez soi	Non	Oui Ordre de rester chez soi	Oui Ordre de rester chez soi	Oui Ordre de rester chez soi	Pas de données	Oui Ordre de rester chez soi	Oui	11
Financement externe	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	JMF	16

Source : OMS, sites web officiels des États membres, groupe de la BM, BAD

Légende : JMF- Jack Mo Foundation

**UNE RÉGION, SEIZE NATIONS TRAVAILLANT POUR UN AVENIR COMMUN**

 [www..sadc.int](http://www.sadc.int)  [sadc\\_secretariat](https://www.instagram.com/sadc_secretariat)  [facebook.com/sadc.int](https://www.facebook.com/sadc.int)  
 [@SADC\\_News](https://twitter.com/SADC_News)  [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int)  [youtube.com/sadc.int](https://www.youtube.com/sadc.int)



©2020 SADC Secretariat

Southern African Development Community (SADC), SADC House, Plot No. 54385  
Central Business District, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana  
Tel: +267 395 1863, Fax: +267 397 2848/3181070, Website: [www.sadc.int](http://www.sadc.int)  
Email: [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int) or [registry@sadc.int](mailto:registry@sadc.int) or [webmaster@sadc.int](mailto:webmaster@sadc.int)